



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE des Conseils Locaux

Au technopole ALIMENTEC
rue Henri de Boissieu - 01000 BOURG EN BRESSE

Samedi 6 avril 2019

Ordre du jour

- 8h30 ARRIVEE DES DELEGUES et ACCUEIL café-croissants
- 9h00 OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE-Discours d'accueil
- 9 h 15 – 11h00 PARTIE STATUTAIRE VOTES
- 11h30 EXPRESSION DES ELUS OU INSTITUTIONNELS
- 12h30 – 14h00 REPAS
Offert par le CDPE
- APRES MIDI tout public !**
Accès de la conférence et de l'atelier gratuit pour les participants à l'AG.
- 14h30 – 16h30 **Conférence gesticulée :**
« Mais Madame, vous n'êtes pas payée pour nous rendre heureux et pourtant » - Pour que l'école redevienne un lieu d'éducation et de liberté
- 16h30 - 17h00 **Pause collation**
- 17h00 - 19h00 **atelier**
« Si tu veux un travail, travaille à l'école ! Pourquoi aller à l'école ? »

Comme chaque année, au nom du CA du CDPE, nous comptons sur vous NOMBREUX pour faire le point sur l'activité de l'année écoulée, réfléchir sur l'évolution des actions vers les Conseils locaux et vous remercier du temps précieux passé dans l'intérêt des enfants et des jeunes à travers votre engagement FCPE.